



La séance à la cour d'appel pour entendre l'affaire de Jean Claude Duvalier a débuté ce jeudi sans la présence de ses avocats. Cependant, les anciennes victimes du régime et des observateurs de la communauté internationale se trouvent dans la salle, a constaté Haïti Press Network.

Me Reynold Georges a déclaré qu' « il n'y avait pas 1% de chance que Duvalier soit là aujourd'hui ».

L'ex- président à vie de la République de retour depuis 2 ans au pays, est accusé notamment de détournement de fonds, d'escroquerie.